

L'hygiène dans les soins corporels en EMS

Journée départementale de formation
décembre 2024

Equipe Territoriale d'Hygiène

Sommaire

- Généralités
 - Objectifs
 - Recommandations
 - Principes
- Précautions standard et entretien du matériel
 - Toilette de la peau saine
 - Toilette des muqueuses ou sur peau lésée

Introduction

Tour de table

Expérience

Votre expérience



Fréquence des
douches/toilettes

Type de pratiques

Protocole

Entretien du
matériel

EPI
(Équipements de
protection
individuelle)

Freins

Généralités

Objectifs

Recommandations

Principes

Objectifs

- Hygiène corporelle
- Moment d'observation du résident
- Bien-être du résident en respectant son autonomie

Recommandations SF2H, juin 2009

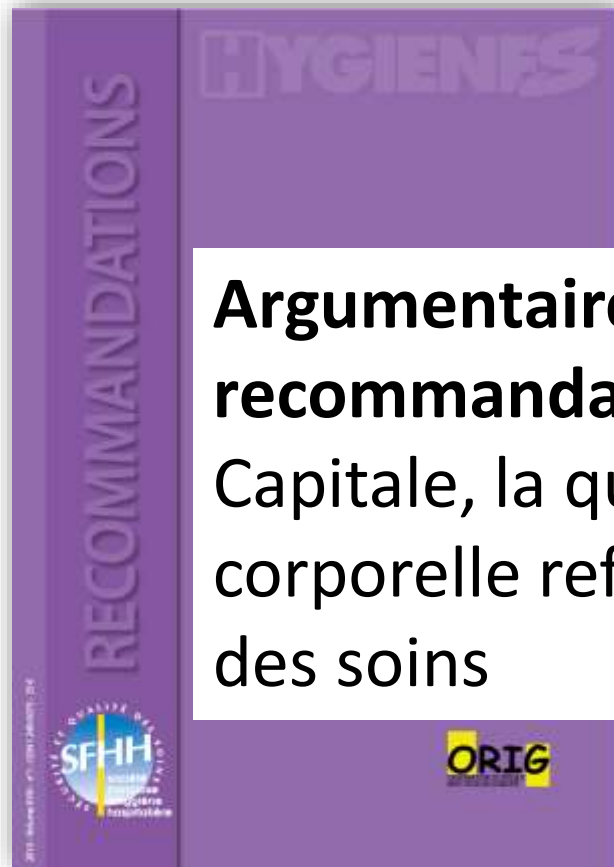


Argumentaire des recommandations de la SF2H

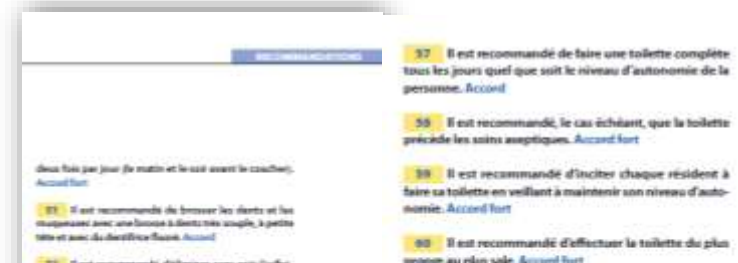
« La qualité de l'hygiène corporelle reflète souvent la qualité des soins »



Recommandations SF2H, juin 2009



Argumentaire des recommandations de la SF2H Capitale, la qualité de l'hygiène corporelle reflète souvent la qualité des soins



hors de la toilette d'assister aussi souvent que

se pas partager entre les exemple: lotions, crèmes, **Accord fort**

opter le type de toilette au regard la douche ou la toilette **fort**

privilégier la douche ou, si, la douche en chaise

se pas contre-indiquer la (, ulcère) ou de sonde urinaire

éviter les protections dans les lits en isolement septique **fort**

si changes chez le patient entre à six fois par jour en fonction du niveau de risque d'escarres **Accord**



si changes chez le patient entre à six fois par jour en fonction du niveau de risque d'escarres **Accord**








38 Il est recommandé que les changes associés à la prévention des escarres et aux mobilisations systématiques soient bien organisés car il s'agit de soins en série à haut risque de transmission croisée. **Accord fort**

39 Il est recommandé d'apporter une attention particulière à la désinfection des équipements sanitaires entre chaque patient quand ils sont communs (chaise-toilette, baignoire à hauteur variable, évacuateur...). **Accord fort**


Recommandations SF2H, juin 2017



Principes

- Fréquence
 - Tous les jours pour la toilette complète 
- Les principes de prévention du risque infectieux :
 - Prévoir le soin pour éviter les interruptions au cours de celui-ci.
 - Réaliser une hygiène des mains adaptée à la situation :
 - FHA (friction hydro-alcoolique) 
 - Lavage des mains eau et savon 
 - Protéger sa tenue (soin mouillant/souillant) 
 - Garantir la propreté du soin (eau propre, nécessaire de toilette...)
 - Protéger sa tenue (soin mouillant/souillant) 
 - Aller du plus propre au plus sale 
 - Respecter les indications du port de gants 

Protocole réseau des CPias



Logo ou nom de votre établissement	Toilette du résident	Référence
		Date : / / 201_
		Version :

1. Objectif
Prévenir le risque infectieux lié au risque de transmission croisée entre le résident, le soignant et l'environnement, par l'application des précautions standard.

Domaine d'application - personnel concerné
Soins réalisés par les infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, aides médicales-psychologiques, auxiliaires de vie.

2. Définitions
La toilette est un soin d'hygiène corporelle adapté au degré d'autonomie du résident : toilette au lit, lavabo, douche, bain. Elle contribue au bien-être du résident tout en préservant son autonomie et sa pudeur. La toilette s'accompagne des soins préventifs d'escarres et de l'hygiène bucco-dentaire et prothétique.
Moment privilégié de relation et d'observation (état physique et psychique), la pratique de la toilette obéit à des règles d'hygiène et de sécurité.
Il est recommandé d'effectuer une toilette complète chaque jour, pratiquée avant les gestes aseptiques. La douche est possible en cas de plaie (escarre, plaie) ou de sonde urinaire.

3. Références - Recommandations - Réglementation
- Décret n°2004-802 du 29 juillet 2004, relatif aux parties IV et V du code de la Santé Publique (actes professionnels et exercice de la profession d'infirmier).
- SFHH, Ministère de la santé et des sports, Haut conseil de la santé publique. Surveiller et prévenir les infections associées aux soins. 2010, 175 pages.
- Thiriel L, Jeunisse K, Guiz A. Toilette du patient dépendant : de l'analyse des risques de transmission croisée manportée à la mise en place d'un plan d'amélioration de la qualité. Hygiène. Volume XX, N°2. 2012.
- Arlin Picardie. La toilette, fiche de bonnes pratiques en Établissements médico-sociaux. 2013.
- Arlin Bretagne. La toilette : les bons réflexes. ARUNFO, 2015.

4. Principes à respecter
La prévention du risque de transmission croisée lors de la toilette repose sur les principes suivants :

- la pratique d'hygiène des mains adaptée : désinfection ou lavage des mains selon la situation,
- le bon usage des gants en terme d'utilisation et d'indications (uniquement en cas de contact avec les produits biologiques et les muqueuses, peau lésée),
- la protection de la tenue (soin mouillant soufflant),
- la propreté du soin (eau propre, nécessaire de toilette...),
- la prévision du soin afin d'éviter les interruptions au cours de la toilette.

https://https://www.preventioninfection.fr/?jet_download=15e3fb64981ffe97b9ac1dbcb6d19d5e2586417e

Précautions standard et entretien du matériel

Toilette de la peau saine

Toilette des muqueuses et sur peau lésée

Toilette de la peau saine

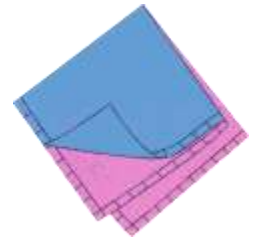
- Matériel

- Matériel de soin : gants de toilette, serviette, linge propre, +/- bassine
- EPI : tablier
- PHA (produit hydro-alcoolique)
- Détergent-désinfectant et lavette(s) pour entretien de la bassine, l'adaptable...

Toilette de la peau saine

- Matériel

- Matériel de soin : gants de toilette, serviette, linge propre, +/- bassine
- EPI : tablier
- PHA (produit hydro-alcoolique)
- Détergent-désinfectant et lavette(s) pour entretien de la bassine, l'adaptable...



Toilette de la peau saine

- Précautions

- FHA
- Port de tablier

R7

R15

- A la fin du soin

- Nettoyer et désinfecter la bassine et/ou l'adaptable avec port de gants
- Réaliser une FHA après le soin



Toilette peau saine



FHA

1



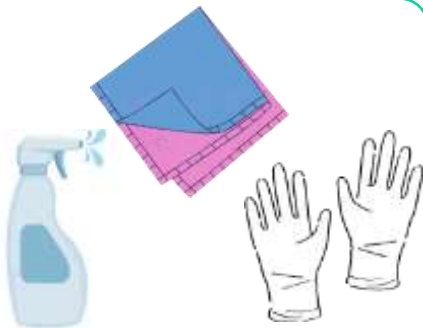
EPI

2



Soin

3



Entretien
du matériel

4



Retrait EPI
DAOM

5



FHA

6

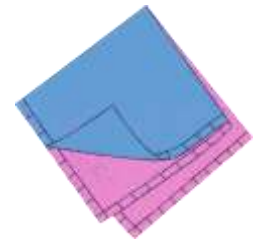
Toilette des muqueuses ou sur peau lésée

- Matériel
 - Matériel de soin : gants de toilette, serviette, bassine, linge propre
 - EPI : tablier + gants de soin
 - PHA
 - Détergent-désinfectant et lavettes

Toilette des muqueuses ou sur peau lésée

- Matériel

- Matériel de soin : gants de toilette, serviette, bassine, linge propre
- EPI : tablier + gants de soin
- PHA
- Détergent-désinfectant et lavettes



Toilette des muqueuses ou sur peau lésée

- Précautions

- FHA avant le port de gants et après le retrait
- Port de gants à usage unique au plus près du soin
- Port de tablier

R13

R15

- A la fin du soin

- Désinfecter la bassine et/ou l'adaptable avec un nouveau port de gants
- Eliminer les EPI en DAOM/DASND :
 - Immédiatement après le geste pour les gants
 - A la fin de la séquence de soins pour le tablier
- Réaliser une FHA après le retrait des gants



R13

R17

Toilette des muqueuses ou sur peau lésée



FHA

1



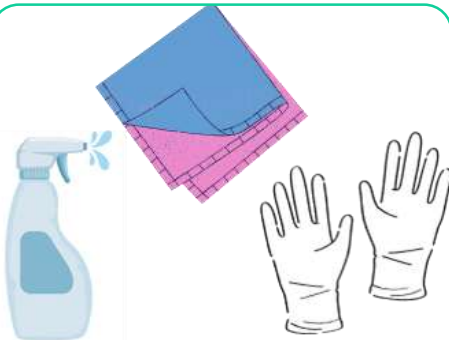
EPI
GANTS au plus
près du soin

2



Soin

3



Entretien
du matériel

4



Retrait EPI
DAOM

5



FHA

6

Merci de
votre
attention

